Déclaration de transparence de la loi sur l'esclavage moderne de NCO Europe

Introduction

Cette déclaration pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 est faite par NCO Europe Ltd, New City House, 57-63 Ringway, Preston PR1 1AF conformément à la section 54(1) de la loi de 2015 sur l'esclavage moderne (la « loi »). Cette déclaration décrit les mesures prises par NCO pour comprendre tous les risques potentiels et les mesures prises pour développer des processus visant à améliorer la transparence et à éliminer les risques d'esclavage ou de traite des êtres humains dans ses activités et/ou ses chaînes d'approvisionnement.

Notre affaire

NCO est l'un des principaux partenaires d'externalisation des services financiers et du service client. Chez NCO, nous sommes fiers de comprendre les besoins individuels de nos clients. Notre objectif est de travailler avec chaque client pour obtenir le meilleur résultat possible. Les clients sont au cœur de notre entreprise et à travers toute notre philosophie et notre culture.

Notre peuple

Passion, talent, loyauté et «tout ce qu'il faut» sont la philosophie qui traverse chacun d'entre nous. Nous apprécions nos employés et sommes fiers de l'investissement important que nous investissons dans le développement de talents locaux et d'offrir de superbes opportunités d'apprentissage de nouvelles compétences et de promotion de l'intérieur. Notre objectif est que chacun d'entre nous réalise son plein potentiel.

Nos chaînes d'approvisionnement et diligence raisonnable

NCO a une tolérance zéro à l'égard de l'esclavage et de la traite des êtres humains. Avant la nomination d'un sous-traitant/fournisseur, NCO doit être convaincu que le tiers est un partenaire approprié qui peut reproduire ses normes de service à la clientèle, sa précision et ses responsabilités en vertu de la loi sur l'esclavage moderne et la traite des êtres humains. Par conséquent, avant la confirmation de tout accord, NCO entreprend un audit complet de diligence raisonnable pour valider ses principes, ses valeurs et toutes les exigences légales/réglementaires applicables.

La surveillance continue est effectuée comme indiqué dans les processus internes de NCO.

Nos politiques sur l'esclavage et la traite des êtres humains

NCO s'engage à veiller à ce qu'il n'y ait pas d'esclavage moderne ou de traite des êtres humains dans notre chaîne d'approvisionnement ou dans toute partie de nos activités. Notre politique sur l'esclavage et la traite des êtres humains reflète notre engagement à agir de manière éthique et intègre dans toutes nos relations commerciales et à mettre en œuvre et appliquer des systèmes et des contrôles efficaces pour garantir que l'esclavage et la traite des êtres humains ne se produisent nulle part dans nos chaînes d'approvisionnement.

Notre progrès

Nous pensons qu'il existe un faible risque d'esclavage et de traite des êtres humains au sein de nos opérations. Tout risque potentiel est atténué grâce à nos politiques et procédures, aux contrôles intégrés à nos opérations commerciales et aux connaissances, compétences et comportements de nos collègues. Ce sont des indicateurs de performance clairs par lesquels nous pouvons mesurer notre efficacité. De plus, nous avons mis en place des processus pour encourager le signalement des préoccupations et protéger les dénonciateurs.

Entraînement

La loi est incluse dans notre formation annuelle sur la conformité et dans notre formation d'initiation, notre politique est disponible pour tout le personnel afin qu'il soit en mesure d'identifier les facteurs de risque, d'en comprendre les implications et de nous aider à mettre en œuvre efficacement la politique anti-esclavagiste.

Nos objectifs à 12 mois

- Continuer à améliorer notre compréhension de l'évolution de la menace posée par l'esclavage moderne et veiller à ce que notre réponse à l'environnement de contrôle en soit le reflet.
- Continuez à sensibiliser nos collègues à ce sujet via la formation annuelle sur la conformité des sous-officiers, en encourageant les collègues à signaler leurs préoccupations et en garantissant que ces préoccupations seront traitées. sur.
- Continuer à s'assurer que notre document Preuve d'audit des fournisseurs est adapté à l'objectif d'obtenir une confirmation claire de la part des petites entreprises sans déclaration sur l'esclavage moderne de leur engagement envers ces normes.
- Développer davantage notre stratégie ESG, y compris l'esclavage moderne

Cette déclaration est faite conformément à l'article 54(1) de la loi de 2015 sur l'esclavage moderne et constitue notre déclaration sur l'esclavage et la traite des êtres humains pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023. Cette déclaration a été approuvée par le conseil d'administration de NCO Europe Ltd et sera examinée et mis à jour annuellement.